

# la Semaine Guyanaise

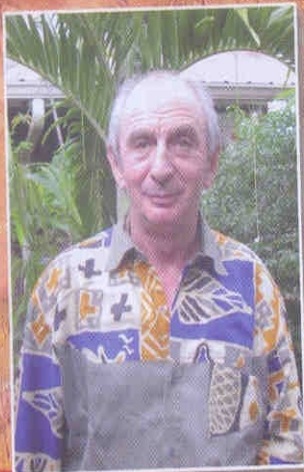
N° 1305

Du 27 déc. 08

au 2 janv. 2009

L'hebdomadaire d'information de la Guyane

## AUPLATA : LA FIÈVRE DE L'OR



**EXCLUSIF**

### La direction fait son autocritique

- Un dernier rapport sévère de la Drire
- La société veut essayer un nouveau produit chimique

R27838-1305-F:2,00 €



3 760097 830016



# Un nouveau rapport sévère de la Drire

Où va Auplata ? nous interrogeons-nous le 24 octobre 2007 dans *La Semaine Guyanaise* n°1244. Aujourd'hui Auplata va mal : l'action est au plus bas (autour de 1 euro, contre 11,70 euros le 17 juillet 2007) et un plan de licenciement concerne une centaine de personnes. La direction générale de l'entreprise a accepté de faire un peu la lumière sur cette société. Dans un contexte difficile, car les problèmes de non respect du code minier et de celui de l'environnement persistent. L'administration vient encore de le rappeler. Les 27 et 28 août derniers, le service des mines de la Drire a inspecté deux sites d'Auplata sur Saint-Elie. Le rapport daté du 11 septembre, que *La Semaine Guyanaise* s'est procuré, est accablant pour une société qui tarde à se mettre aux normes. Un rapport sans concession sur deux concessions.

C'est une impression générale de déjà vu. Fin août dernier, le service des mines de la Drire inspecte deux concessions d'Auplata non loin du bourg de Saint-Elie ; celles de Dieu-Merci (102 km<sup>2</sup>) et Renaissance (12,5 km<sup>2</sup>). Ces deux concessions font parties d'un ensemble de trois concessions minières avec celle de «La Victoire» (21,3 km<sup>2</sup>) «initialement octroyées en 1884 à la Société des mines d'or de Synamary» rappelle en première page l'inspecteur de la Drire. «L'échéance des concessions est fixée à 2018» ajoute-t-il.

Les exploitations inspectées qui extraient l'or primaire recèlent aussi «d'anciens secteurs alluvionnaires» travaillés par le passé «par d'autres opérateurs» rappelle ensuite la Drire qui souligne que «l'usine de traitement de taille importante» fonctionne notamment sans

autorisation ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement) un impératif régi par le code de l'environnement et qui nécessite une enquête publique. Les exploitations inspectées comptent «six bassins de traitement des effluents (rejets)». Deux d'entre eux sont «en dehors» du permis minier autorisé. «L'eau de process est prélevée directement dans le milieu naturel, les boues sont rejetées dans le même milieu sans aucun traitement, rejoignant le plan d'eau de Petit Saut».

L'inspection rappelle que le 27 septembre 2007, la police des mines de la Drire avait déjà demandé sous deux mois «un mémoire exposant les caractéristiques principales des travaux prévus (...) un phasage des opérations de réhabilitation des secteurs déjà travaillés (...) Un exposé des méthodes de

recherche et d'exploitation conduites ou envisagées (...) une étude d'impact (...) le document de sécurité et de santé (...) un document prévisionnel sur les conditions et le coût d'un arrêt des travaux (...) Un document concernant l'incidence des travaux sur l'eau et, le cas échéant, les mesures compensatoires».

L'exploitant a répondu, dit la Drire, mais «pas de manière satisfaisante» par un courrier daté du 10 décembre 2007 et... «enregistré à la Drire le 22 février 2008». Par ailleurs, Auplata avait «pris l'engagement de produire une étude d'impact pour le premier trimestre 2008». Le 11 septembre 2008, date du présent rapport, «aucune étude n'a été transmise à la Drire» déplore l'inspecteur.

Or, au cours d'une précédente inspection, le 19 septembre 2007, la Drire avait déjà constaté, rappelle-t-elle «de graves

manquements (...) au code minier» et demandé le 27 septembre 2007 à l'exploitant de «supprimer les rejets dans le milieu naturel en aval de l'exploitation jusqu'à la frontière de la concession et de garantir la sécurité des personnels pour ce qui est des fronts de taille, de la stabilité des digues, des plans d'eau et bassins de décantation contenant des boues».

### TURBIDITÉ TROP FORTE POUR L'APPAREIL DE MESURE DE LA DRIRE

Or, qu'a constaté la Drire, presque un an plus tard, au premier jour de son inspection, le 27 août dernier ? «Un dépassement du périmètre du titre minier de l'ordre de 1,6 km» sur Dieu-Merci (concession de 102 km<sup>2</sup>) et la traversée du titre de Renaissance sur 1 km. Des dépassements de permis caractérisés par «une exploitation hors-titre sur 650 mètres avec déforestation et 2 bassins (hors-titre aussi) avec digue contenant des boues rejetées dans le milieu naturel». Les inspecteurs constatent un point de rejet d'eau polluée dans le milieu naturel en dehors du permis. Les bassins de l'usine – dont deux hors-titre – se succèdent et sont «comblés par les sédiments produits par l'usine et non entretenus». Un

canal «peu profond s'étend sur 2 km et déverse directement les effluents vers la crique Couasse pour rejoindre la retenue d'eau de petit Saut via différentes criques». Un contrôle de la turbidité entrepris par les inspecteurs s'avère «impossible suite au dépassement du seuil de mesure de l'appareil : taux supérieur à 2 000 mg/l»(!). Au cours de ce premier jour de visite, riche en constats de non conformités, les inspecteurs demandent alors à M. Antoine Guerra, directeur général adjoint d'Auplata de faire cesser ces rejets polluants. Le cadre d'Auplata «prend la décision de stopper l'usine pour 15 jours et fait procéder au réaménagement de la surverse en cause...» Le lendemain, au second jour de l'inspection, la Drire constate, avec un brin de consternation que si «la surverse en cause a été supprimée, une autre en amont a été creusée avec abattage inutile d'arbres». Les inspecteurs somment alors la direction de faire cesser cette nouvelle pollution. Selon la Drire «cette situation met en exergue l'absence de planification des travaux réalisés sous l'autorité d'un directeur technique des travaux». Selon la Drire «M. Guerra a confirmé qu'il n'y a pas de directeur technique des travaux, ni de personne chargée de la surveillance et de la purge des fronts de

taille sur le site de Dieu-Merci. Mais que cette situation est en cours de régularisation.» Mi-décembre, Christian Queyroix, le directeur général d'Auplata nous affirmera que la société possède ce directeur technique «Il s'agit de Pierre Gibert, un ingénieur qui s'occupe de toutes les questions liées à l'environnement.»

### UN 4X4 SANS FREINS POUR TRANSPORTER LE PERSONNEL

Dans une sorte d'inventaire (minier) à la Prévert, le rapport d'inspection des deux concessions avait aussi constaté «un réservoir de carburant de 7 000 litres pas positionné à l'intérieur d'une cuvette de rétention», «les installations électriques» de l'usine «vétustes et dangereuses», «des machines tournantes pas protégées alors que des ouvriers circulent à proximité», «un véhicule 4x4 sans freins (...) utilisé pour le transport de personnels à l'arrière». Dans le rapport sur papier de la Drire, diverses photos immortalisent par exemple «une perceuse non conforme et sans protection», «l'absence de dispositif de protection contre les chutes d'objets depuis les passerelles (...) des installations électriques dangereuses» voire «en milieu humide», «un arrêt d'urgence détérioré». Concer-



nant la sécurité de l'exploitation, la Drire déplore encore que «*la stabilité des fronts de taille et des digues n'a pas fait l'objet d'une note de calcul démontrant l'absence de risques*» alors que «*c'est à partir de ce travail que l'exploitant établit son plan de circulation sur les digues si nécessaire et à proximité des fronts de taille pour déterminer la largeur des pistes*». Les édifications n'ont pas les permis requis par le code de l'urbanisme.

Dans ses conclusions, la Drire stigmatise «*une gestion des eaux qui semble empirique, l'état déplorable de saturation de la totalité des bassins de décantation en est la démonstration*». La Drire déplore encore «*l'absence de planification des travaux de recherche et d'exploitation, le prélèvement d'eau et le rejet continu de matières potentiellement polluantes dans le milieu naturel, le non respect caractérisé du règlement des industries extractives, notamment pour la sécurité des personnels*». La Drire rappelle, en outre, qu'Auplata avait été «*mis en demeure, par arrêté préfectoral, le 26 juin 2007*» de régulariser ses installations sur Saint-Elie qui relèvent d'une autorisation ICPE. «*Aucun dossier de régularisation ICPE n'a été transmis à la Drire*» pour ce site, au 11 septembre dernier. Le 24 septembre, suite



Fin 2007 (photo), la Drire avait déjà déploré des rejets de parcs à résidus vers le milieu naturel. Le constat a été similaire fin août 2008. / © DR

à ce rapport le préfet, dans un arrêté, a considéré qu'à Dieu-Merci «*la santé et la sécurité des personnels (...) le milieu environnant*» sont menacés par les travaux miniers et «*qu'il y a urgence à faire cesser les non conformités observées les 27 et 28 août en matière de pollution des eaux et de sécurité des personnels*». L'arrêté du préfet semble considérer qu'Auplata est resté sourd à de précédentes inspections de la Drire en septembre 2007 puis fin février 2008. Dans cet arrêté de police des mines, le préfet a exigé qu'Auplata, dès réception

de l'arrêté «*supprime les rejets dans le milieu naturel*» cesse de travailler «*en dehors des limites des concessions*» et garantisse «*la sécurité des personnels*». Dans les trois mois suivant la notification de l'arrêté, donc au plus tard ces jours-ci, Auplata était notamment tenu d'avoir fourni un mémoire détaillant les caractéristiques des travaux, une étude d'impact, un document de sécurité et de santé tenant compte des risques liés à l'exploitation et un document indiquant l'incidence des travaux sur l'eau. «*Pas mal de choses ont été améliorées de-*



puis cette inspection» nous a affirmé Christian Queyroix, mi-décembre. Dans le même temps, une source à la Drire nous a indiqué que «d'après un survol aérien du site» Auplata travaille désormais en circuit fermé à Saint-Elie. Christian Queyroix argue, lui, du contexte «les lois faites au parlement à Paris, je ne suis pas persuadé qu'elles l'ont été pour la Guyane. Malheureusement, il faut faire avec. Je n'ai pas dit qu'il ne faut pas les appliquer. Mais sur des zones où il n'y a pas de route, pas d'électricité... quand vous voulez refaire une digue et qu'il pleut, il faut attendre qu'il fasse sec même si vous avez une injonction de la Drire. Si j'envoie mon engin, il va s'embourber, c'est tout bête. L'histoire du circuit fermé, il a fallu que la situation s'y prête pour qu'on creuse le fossé. Mais c'est vrai que cela fait trois ans que l'on est en Guyane, donc il y a eu au moins trois étés. Je reconnais qu'il y a eu beaucoup de retard à l'allumage». Les dossiers ICPE nécessaires au respect du code de l'environnement ont posé problème explique encore M. Queyroix. «Il y a des trucs parfois compliqués. Pour le dossier ICPE de Yaou, on a payé Antéa une grande société, ça nous a coûté 230 000 euros, la Drire la retoqué sur 64 points. Toujours pour Yaou, on a pris Apave pour le dossier santé

sécurité (DSS) : retoqué ! On a ensuite pris un spécialiste des DSS en France : dossier retoqué ! Récemment, on a réussi à se dire avec la Drire qu'on ne se rencontrait pas assez. On a convenu de mettre en place une coopération et de leur présenter l'avancée de nos dossiers, au fur et à mesure, afin de recueillir

un avis. Ce sera beaucoup plus productif. Mais quand on dit qu'Auplata n'a rien fait c'est faux. Auplata n'a pas donné ce que la Drire attendait.» Une nouvelle inspection de la Drire sur les concessions d'Auplata à Saint-Elie est prévue au cours du premier trimestre 2009.

Frédéric Farine

## INSÉCURITÉ À SAINT-ELIE : AUPLATA PROPOSE DE LOGER DES GENDARMES

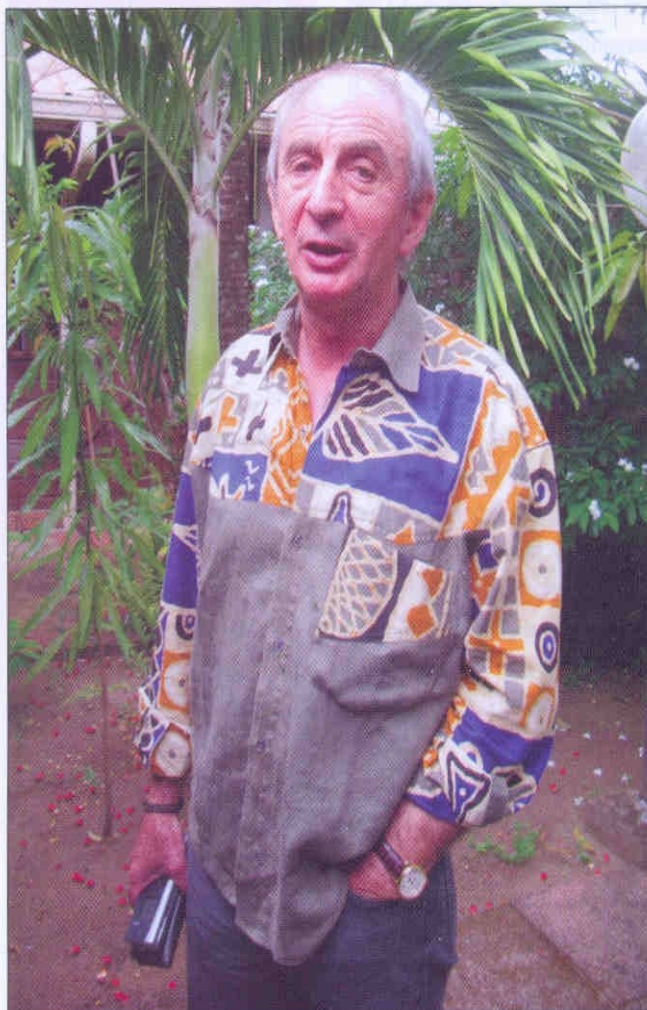
Dans une lettre de sa direction générale, adressée au préfet le 23 novembre dernier, Auplata rappelle avoir subi sur Saint-Elie, les 10 août et 11 novembre derniers, deux attaques par un groupe armé avec «violences, séquestrations, menaces de mort avec arme, vol d'or, tirs à armes à feu». La société déplore «la présence continue de bandes armées» autour des deux camps de ses concessions de Saint-Elie avec des vols notamment «de gasoil, le dernier en date le 21 novembre 2008». «Les clandestins occupent impunément les abords immédiats du site et exploitent sur la concession. La gendarmerie, engagée par des opérations ponctuelles, ne parvient pas à arrêter ce phénomène.» poursuit le courrier. «Les employés de la société sont de plus en plus craintifs, certains même avouent s'être équipés d'armes à feu et être prêts à ouvrir le feu si leur vie est menacée. L'on peut craindre, si des dispositions ne sont pas prises rapidement, que des fusillades aient lieu.» écrit encore Auplata avant de souligner que «la violence et la pression des clandestins augmentent». Puis de conclure : «la seule solution est que les services de l'Etat participent de manière continue (et non ponctuellement) à la sécurité, droit régalien qui est bafoué et qui met en péril des hommes, des emplois et notre entreprise.» Le courrier se conclut par cette proposition au préfet : «La direction d'Auplata propose qu'un groupe de gendarmes soit installé sur le site de Dieu- Merci. Il sera nourri et logé par la Société.» F.F.



# Christian Queyroix :

«On a voulu aller trop vite en musique»

«J'ai passé la plupart de ma carrière en Afrique» indique d'emblée Christian Queyroix, 62 ans, directeur général d'Auplata depuis fin février. A l'époque, Christian Aubert, alors président de cette société le choisit pour «restructurer l'entreprise» explique Christian Queyroix. «C'est toujours en cours, c'est très long une restructuration» souffle-t-il. «En 1979, j'avais créé ma propre entreprise, en France qui s'appelait Sofimines. C'est une société qui a conçu et construit de grosses usines de traitement de minerais un peu partout dans le monde et notamment en Afrique» raconte le directeur général d'Auplata qui, dans l'Hexagone a été le patron de Parmines «une société minière qui a exploité de l'or dans la région de la Sarthe, à côté du Mans, de 1989 à 1995 et qui a produit 3,2 tonnes d'or et 18 tonnes d'argent par cyanuration et dont le site a été réhabilité». «Il y a toujours de l'or en France mais le problème aujourd'hui, c'est très compliqué de l'exploiter avec les règles environnementales» indique-t-il encore. Christian Queyroix a accepté d'aborder de front les problèmes d'Auplata : difficultés financières, licenciements, non respect des normes environnementales. Autocritique à la clef.



Christian Queyroix, directeur général d'Auplata / © Frédéric Farine

**Q**uelles circonstances, vous ont amené, si j'ose dire, dans cette galère ?

C'est très simple, je n'ai qu'un fils et il n'a pas voulu faire mon métier alors que je pensais lui

donner mon entreprise. J'ai essayé de la céder à un de mes ingénieurs qui s'est, lui, marié à une fille de grande famille et n'en a plus eu besoin. J'ai donc fait valoir mes droits à la retraite et j'ai cédé mon entreprise. Je me



suis retrouvé disponible. Puis en 2007, la Banque mondiale m'a demandé de partir au Katanga, en République Démocratique du Congo, pour être le directeur technique adjoint de Gecamines, une entreprise de plus de 10 000 personnes. C'était une belle mission mais ce n'était pas facile : il y avait beaucoup de corruption. Or, quand vous êtes agréé et mandaté par la Banque mondiale pour remettre d'aplomb une société d'Etat et que vous dénoncez de très fortes malversations... à un moment donné, je me suis dit, il vaut mieux revenir en France plutôt que de prendre un coup de kalachnikov (...) Ensuite, j'étais chez moi, j'ai été appelé, en février dernier, par monsieur Aubert, le président d'Auplata, qui m'a dit : « *on est en train de partir à vau-l'eau, voudriez-vous regarder ce qui se passe ?* »

**Aujourd'hui, Christian Aubert n'est plus l'actionnaire principal, une famille d'industriels a pris les rênes mi-novembre...**

C'est la famille Gorgé qui manage Finuchem et ECA, deux sociétés cotées en Bourse. Pour l'actionariat d'Auplata, cette famille a une holding qui s'appelle Pelican Venture. Mais ce ne sont pas des gens sortis du chapeau : ils étaient déjà au capital d'Auplata à hauteur de 4 à 5%. Ils y étaient arrivés car ils connaissaient monsieur Aubert. Celui-

**A un moment donné, dans cette société, nous sommes arrivés à 235 personnels, avec des salaires, selon la législation en vigueur en Guyane, qui ont un coût faramineux et avec une production qui n'a cessé de décliner...**

ci a fait fortune avec des sociétés de service informatique. Il était venu dans Auplata après en avoir longuement discuté avec la famille Juilland, mais fondamentalement, ce n'est pas quelqu'un qui est passionné de mine d'or. Il a bien voulu aider une personne passionnée de la mine, à développer Auplata. Puis, quand il a vu que cette affaire tournait mal, il était désabusé et a souhaité se retirer. Les Gorgé qui étaient des actionnaires minoritaires ont dit : « *soit on perd tout, soit on monte au créneau* » et c'est ainsi qu'ils ont repris les actions de monsieur Aubert, afin d'essayer de redresser la société. Ce n'est pas plus compliqué que ça.

**Christian Aubert a perdu beaucoup d'argent...**

Je ne sais pas combien il a perdu, mais voyez vous-mêmes les résultats annoncés en Bourse (*depuis novembre l'action Auplata est tombée autour de 1 euro, nldr*) oui ça fait un trou assez conséquent. Ça commençait surtout à lui causer des soucis,

puisqu'il est de monsieur Juilland qui a toujours 28 % d'actions, son apport a consisté à amener des titres miniers c'est à dire ce qu'il avait hérité de Guyanor, notamment Yaou et Dorlin.

**Outre ce changement d'actionnaire principal, il y a un plan social...**

Nous avons procédé à un plan de licenciement très lourd. A un moment donné, dans cette société, nous sommes arrivés à 235 personnels, avec des salaires, selon la législation en vigueur en Guyane, qui ont un coût faramineux et avec une production qui n'a cessé de décliner puisqu'on ne fait que de la gravimétrie dont les rendements sont très bas : c'est entre 20 à 30 % de l'or récupéré donc 70 % jeté. Le gazole coûte très cher, il n'y a pas de pièce de rechange, il est très difficile de trouver du personnel compétent sur la Guyane parce qu'il n'y a pas d'école technique. Quand on a regardé un peu tout ça, il a fallu faire un profond nettoyage, cela a été un plan de licenciement qui a coûté plus de 1,5 millions d'euros.

Il y a aussi les contraintes environnementales car nous n'étions pas aux normes (*Auplata ne l'est toujours pas, nldr*) puisque nous étions partis trop vite. Tout cela avait été négligé, il n'était pas question de continuer comme ça, il fallait remettre de l'ordre dans la maison. Je pense à tous



les problèmes avec les arrêtés préfectoraux (voir pages 9 à 12) : tout cela a un coût. Je peux comprendre qu'à un moment donné certaines personnes aient pensé que le moment était venu de dire stop. Mais dire stop, c'est perdre tous les titres miniers, tout ce que vous avez mis dans une opération.

**Qu'est-ce qui peut donc motiver la famille Gorgé à augmenter sa participation dans une société qui va aussi mal ?**

Bon, vous avez certainement entendu dire qu'on essaye de sortir de la gravimétrie pure en amenant un procédé qui nous permettrait de récupérer l'or que l'on perd...

**De quelle manière ? Par flocculation ? Par cyanuration ?**

Non, pas de cyanuration qui au demeurant n'est pas interdite par l'Etat. Mais malheureusement les contraintes sont telles... Et puis, Auplata n'étant pas vraiment aux normes, le pays étant délicat et il y a eu le dossier lamgold...

**Dans l'opinion publique, l'évocation du cyanure provoque une sorte d'effroi...**

Et ça peut se comprendre car souvenez-vous : l'accident de la mine d'Omaï. Quand il y avait eu cette pollution. Tout de suite des poissons ont été tués sur plusieurs kilomètres de ruisseau

(«346 poissons en sont morts» nous indiquait la direction de CBJ Caïman en 2005). C'est vrai qu'il y a une grande différence entre le cyanure et le mercure. Le mercure se retrouve dans la chaîne alimentaire tandis que le cyanure une fois qu'il est dissipé, il se détruit, ça s'arrête là. Mais c'est vrai qu'une fois qu'il fait des dégâts, il en fait quand même...

**Puisque le cyanure on n'y pense pas, j'ai proposé un procédé que j'avais étudié dans les années 2000. Cela consiste à utiliser du thiosulfate, un produit chimique qui est nettement moins dangereux que le cyanure pour l'environnement. Je n'ai pas dit qu'il n'était pas du tout dangereux mais c'est sans commune mesure.**

**Quel serait votre nouveau procédé ?**

Puisque le cyanure on n'y pense pas (Le 29 août 2007 à la Drire, l'ancienne direction d'Auplata avait souligné la nécessité d'améliorer la rentabilité économique de ses installations en utilisant un procédé de traitement par cyanuration), j'ai proposé un procédé que j'avais étudié dans les années 2000. Cela consiste à utiliser du thiosulfate, un produit chimique qui est nettement moins dangereux que le cyanure pour l'environnement. Je n'ai

pas dit qu'il n'était pas du tout dangereux mais c'est sans commune mesure. C'est un produit qui est utilisé notamment dans l'agriculture pour fabriquer des engrais. Donc dans les champs, il y en a. Le seul inconvénient c'est qu'il faut en utiliser beaucoup plus que le cyanure et le rendement de récupération d'or est plus faible. Mais entre, d'un côté la gravimétrie qui ne nous permet pas de nous en sortir correctement et le cyanure qu'on ne pourra pas faire, si le thiosulfate nous permet de retrouver un équilibre financier, après tout pourquoi pas. Donc l'enjeu pour Auplata aujourd'hui - et c'est la raison pour laquelle les Gorgé ont pris le relais de monsieur Aubert- cela a été de se dire : nous étudions le thiosulfate, nous avons déjà assez avancé dans cette voie avec les laboratoires privés, essayons de valider ce procédé avec une petite installation pilote et si, par bonheur, il nous permet de retrouver une certaine rentabilité financière, on est sauvés. Mais aujourd'hui, on ne l'est pas, on est toujours dans la restructuration, dans la remise aux normes... pour survivre. Et le budget pour développer ce procédé avec le thiosulfate, c'est entre 400 000 et 500 000 euros.

**Comment avez-vous été amené à travailler sur le thiosulfate ?**



Dans les années 2000, j'ai été le chef de file d'un programme de recherche financé sur trois exercices par la commission européenne, parce que j'avais l'expérience du cyanure en tant qu'exploitant minier (*de 1989 à 1995, M. Queyroix a exploité une mine dans la Sarthe, ndlr*). Déjà, de 1989 à 1995, on voyait monter la pression des Verts et on a tout de suite cherché des réactifs moins dangereux que le cyanure. Entre 1999 et 2000, la commission européenne avait un programme «Brite Euram» afin d'étudier et développer des procédés moins polluants. Il y avait, avec moi, l'Ecole supérieure de géologie de Nancy, l'Université de Barcelone, la mine d'or espagnole Rio Narcea, Netzsch une société allemande qui fabriquait des broyeurs... et les mines d'or de Salsigne. On a étudié un certain nombre de produits chimiques, autres que le cyanure et susceptibles d'être moins dangereux pour traiter les minerais. Parmi ces produits, le thiosulfate s'est avéré le plus prometteur. Le problème c'est qu'à l'époque, le cours de l'or n'était pas aussi élevé qu'aujourd'hui et qu'il faut utiliser beaucoup plus de thiosulfate que de cyanure pour récupérer l'or. On en avait conclu que cela marchait mais que ce n'était pas rentable. Entre temps, le cours de l'or a grimpé, d'autres personnes ont travaillé sur le thiosulfate et les

lois -et c'est tout à fait normal- sont devenues de plus en plus sévères en matière de protection de l'environnement. C'est vrai également pour les Américains : dans l'Etat du Montana, il n'y a pas longtemps, on a retoqué un projet de cyanuration. Donc, même dans un pays qui a pratiqué beaucoup de libéralisme, on ne fait plus n'importe quoi, alors que ces pays là avaient l'habitude de cyanurer dès qu'ils trouvaient un gramme d'or. Je suis toujours resté en veille technologique. Et lorsque les gens d'Auplata m'ont fait part de leurs difficultés, je leur ai dit que l'étude des procédés avec le thiosulfate avait pas mal évolué depuis le début des années 2000, que j'avais quelques petites idées à réétudier. D'autant plus que le cyanure en Guyane, il ne faut pas rêver, avec ce qu'il vient de se passer pour le projet Iamgold et les lois actuelles, à mon avis, c'est un voeu pieu. On m'a dit : OK au point où on en est, étudions ça. On a étudié et on va faire un pilotage dans peu de temps pour essayer de valider les chiffres de laboratoire qui ne sont pas si mauvais que ça mais pas aussi bons que par la cyanuration

**Quel est le rendement lors de l'exploitation d'or par gravimétrie, par cyanuration et avec le thiosulfate ?**

En Guyane, vous avez de l'or libre : c'est l'or que l'on voit briller,

que ce soit en primaire ou en alluvionnaire. Cet or là, quand il est trop fin, il est très difficile à piéger par gravimétrie. S'il est grossier, il se piège bien en gravimétrie mais on ne peut pas le cyanurer car il est tellement gros qu'il faudrait beaucoup trop de temps pour le dissoudre. Donc quand vous avez de l'or libre, notamment grossier, la phase de gravimétrie est incontournable même si vous êtes une grande entreprise. Dans ces grandes mines, d'abord quand elles ont de l'or libre grossier, elles le récupèrent par gravimétrie avant de faire ce qu'on ne peut pas faire en Guyane. Ensuite, l'or fin libre et l'or sous forme de sulfures est cyanuré. Donc vous avez un rendement de gravimétrie plus un rendement de cyanuration. L'ensemble de ces rendements fait que ces grandes mines font très souvent plus de 80% de rendement, c'est à dire que par rapport à 10 grammes à l'entrée, elles en récupèrent 8 quand ce n'est pas 9...

Quand vous avez de l'or très fin, il échappe en grande partie à la gravimétrie : c'est le cas sur notre mine de Yaou, où l'on a des rendements de 20 à 25%. A Dieu-Merci, l'or est beaucoup plus grossier donc il est un peu plus facile à capter avec les concentrateurs Knelson, on y atteint un rendement de 30 à 35%.

**Suite page 62**



## Suite de la page 62

Quant au thiosulfate, ce ne sera jamais aussi bien que le cyanure. Aujourd'hui le mieux que l'on puisse faire c'est 50% de rendement. Mais si vous faites 30% de rendement en gravimétrie, il vous reste 70% dans les rejets. Si vous faites 50% de ces 70% par un procédé au thiosulfate, ça vous fait 35% de plus. Au total, 30 plus 35 ça fait 65. Donc quand vous additionnez le rendement par gravimétrie plus les rejets traités par le thiosulfate, vous récupérez 65% de l'or alors qu'aujourd'hui avec la gravimétrie pure vous faites 30%.

**Auplata a compté plus de 200 employés. Des spécialistes de la mine m'ont assuré qu'un tel nombre, rapporté à votre production déclarée, ce n'était pas viable économiquement...**

C'est normal, dans tous les métiers c'est pareil. Général Motors a été obligé de supprimer des milliers d'emplois pour arriver à refabriquer des voitures rentables... Nous avons le même problème dans l'or. Que s'est-il passé chez Auplata ? On y a péché (*il cherche ses mots*)... par un grand optimisme. On avait racheté l'entreprise Sorim, à Dieu-Merci. L'usine était loin d'être aux normes. Au lieu d'y aller posément et de

commencer à remettre l'usine d'aplomb, on a dit : ben non, on fonce tout de suite et au lieu de tourner à un poste (8 heures) par jour, on va tourner à deux postes par jour (16 heures). Arithmétiquement, on a pensé que si un poste rapportait 200 grammes d'or par jour, deux postes en rapporteraient 400. Sauf que c'est un peu l'histoire de la voiture qu'il faut arrêter tous les 300 km parce que le

**Quelque part, on a voulu aller trop vite en musique. On a cru qu'une fois que les capitaux étaient levés (11,7 millions d'euros en Bourse fin 2006), l'affaire était quasiment gagnée, qu'il suffisait de tout dépenser et que tout allait bien.**

moteur chauffe, si on pense qu'on peut en faire 600, on peut avoir des problèmes... Quelque part, on a voulu aller trop vite en musique. On a cru qu'une fois que les capitaux étaient levés (*11,7 millions d'euros en Bourse fin 2006*), l'affaire était quasiment gagnée, qu'il suffisait de tout dépenser et que tout allait bien. Le problème, c'est qu'il fallait faire une bonne analyse, regarder ce qu'on avait comme réserves, ce qu'il fallait régler pour être aux normes vis à vis de la Drire. Il est certain que si l'on avait pris tout cela en compte, on se serait aperçu

qu'on ne pouvait pas produire autant que promis. Et c'était tout le dilemme. Quand vous avez la passion et que c'est celle-ci qui vous fait dire : *«je vais faire une tonne d'or par an»* mais que vous n'avez pas eu la discipline de faire le calcul qui vous aurait démontré que vous ne pouvez pas, vous vous lancez dans un schéma qui, à un moment donné, vous revient à la figure. La société a commencé avec une soixantaine de personnes à Dieu-Merci et une quarantaine à Yaou. Et puis, je ne sais pas ce qui s'est passé, on a commencé à embaucher et à embaucher... On a voulu faire Délices, on a voulu faire Dorlin sans avoir pris le temps de bien se mettre au point à Dieu-Merci et à Yaou. On a fait une espèce de fuite en avant, sans se soucier que lorsqu'on embauche des gens en Guyane, c'est un département français et que, pour les débaucher, il faut payer. Ce n'est pas du tout comme en Afrique et je parle en connaissance de cause. En Guyane, on ne se défait pas des gens en disant : *«monsieur au-revoir, je n'ai plus besoin de vous»*... Et puis, quand vous avez un bateau qui vogue un peu n'importe comment, vous passez votre journée à régler des faux-problèmes parce que vous n'avez pas le temps de vous occuper du fondamental. Et pour ma part, ce n'est pas



de gaieté de coeur qu'à un moment donné j'en ai conclu : il faut absolument qu'on ramène la voile plus bas, il faut arriver à remettre les installations d'aplomb, il faut moins de gens mais des gens plus compétents et chacun ayant son travail. Ça fait grincer des dents parce que la personne que vous licenciez a une famille, un crédit... Mais le problème c'était : qu'est-ce qu'on fait ?

**On dit que le plan social d'Auplata prévoit le licenciement de 94 personnes...**

Oui, c'est à peu près cela. Puisque dans les 235 personnels que nous avons, il y avait des CDD, donc on les a mis à terme et il y avait des personnes que nous avons engagées. Donc au total, ça fait une petite centaine, je ne suis pas le directeur des ressources humaines, mais en gros c'est ça.

**Qui est votre directeur des ressources humaines ?**

C'est Alain Michel.

**Il était devait être licencié mais l'inspection du travail a refusé...**

C'est exact mais bon, j'ai de très bonnes relations avec Alain Michel et on trouvera peut-être une voie honorable et très intéressante pour tout le monde. C'est quand même un garçon qui connaît bien le pays.

**Vous êtes-vous occupé de ce plan social ?**

Non, j'ai simplement effectué tous les calculs et défini en gros l'effectif qui était nécessaire. Ensuite, effectivement, on m'a interrogé et demandé par exemple : pourquoi enlever celui-ci et pas celui-là ? Ça c'est clair.

**Fin 2006, Auplata est entré en Bourse. Celui qui lisait alors les communiqués de sites financiers avait l'impression d'une société d'une grande rigueur où tout allait bien. Or sur les chantiers d'Auplata, il y a eu, depuis le début, un fonctionnement rudimentaire qui ne colle pas avec cette entrée en Bourse. On pourrait reprendre les différents rapports de la Drire pour l'illustrer...**

On ne s'y retrouve pas. C'est bien le problème, je ne crois pas que c'est de la malhonnêteté de la part de l'ancienne direction. C'est de la passion. Le contexte est facile à comprendre. Vous avez une personne qui n'est pas malhonnête, qui est passionnée, et de l'autre côté, Christian Aubert, quelqu'un qui a bien réussi, qui se fait charmer, qui lui dit : la mine d'or, ce n'est pas mon métier et qui lui amène des euros pour que l'autre réalise le rêve de sa vie. Ensuite, quand vous êtes dans ce genre de société, vous faites appel

**Mais fondamentalement et c'est typique d'Auplata, il n'y a pas eu d'embrouille : quand vous regardez les comptes de cette entreprise, cet argent a été perdu dans des affaires : on a acheté des machines, une vingtaine de pelles, payé plus de 200 personnes.**

à des communicateurs. Si ce communicateur, de toute bonne foi, a en face de lui un passionné qui transmet sa passion, charme les gens, on en arrive à écrire des choses... qui relèvent de la passion. Ces communicateurs ne peuvent connaître en même temps l'agro-alimentaire et les mines d'or. Et ils ont en face d'eux une personne qui est en train de leur dresser un portrait idyllique et merveilleux de la Guyane et de la mine. Les gars qui ne sont pas des journalistes, pondent un texte. Mais fondamentalement et c'est typique d'Auplata, il n'y a pas eu d'embrouille : quand vous regardez les comptes de cette entreprise, cet argent a été perdu dans des affaires : on a acheté des machines, une vingtaine de pelles, payé plus de 200 personnes. Les fiches de paye étaient très intéressantes par rapport à ce qu'on donne aux gens en brousse. Ce n'est pas une société de flibustiers, cela a été une entreprise créée



de gaieté de coeur qu'à un moment donné j'en ai conclu : il faut absolument qu'on ramène la voile plus bas, il faut arriver à remettre les installations d'aplomb, il faut moins de gens mais des gens plus compétents et chacun ayant son travail. Ça fait grincer des dents parce que la personne que vous licenciez a une famille, un crédit... Mais le problème c'était : qu'est-ce qu'on fait ?

**On dit que le plan social d'Auplata prévoit le licenciement de 94 personnes...**

Oui, c'est à peu près cela. Puisque dans les 235 personnels que nous avons, il y avait des CDD, donc on les a mis à terme et il y avait des personnes que nous avons engagées. Donc au total, ça fait une petite centaine, je ne suis pas le directeur des ressources humaines, mais en gros c'est ça.

**Qui est votre directeur des ressources humaines ?**

C'est Alain Michel.

**Il était devait être licencié mais l'inspection du travail a refusé...**

C'est exact mais bon, j'ai de très bonnes relations avec Alain Michel et on trouvera peut-être une voie honorable et très intéressante pour tout le monde. C'est quand même un garçon qui connaît bien le pays.

**Vous êtes-vous occupé de ce plan social ?**

Non, j'ai simplement effectué tous les calculs et défini en gros l'effectif qui était nécessaire. Ensuite, effectivement, on m'a interrogé et demandé par exemple : pourquoi enlever celui-ci et pas celui-là ? Ça c'est clair.

**Fin 2006, Auplata est entré en Bourse. Celui qui lisait alors les communiqués de sites financiers avait l'impression d'une société d'une grande rigueur où tout allait bien. Or sur les chantiers d'Auplata, il y a eu, depuis le début, un fonctionnement rudimentaire qui ne colle pas avec cette entrée en Bourse. On pourrait reprendre les différents rapports de la Drire pour l'illustrer...**

On ne s'y retrouve pas. C'est bien le problème, je ne crois pas que c'est de la malhonnêteté de la part de l'ancienne direction. C'est de la passion. Le contexte est facile à comprendre. Vous avez une personne qui n'est pas malhonnête, qui est passionnée, et de l'autre côté, Christian Aubert, quelqu'un qui a bien réussi, qui se fait charmer, qui lui dit : la mine d'or, ce n'est pas mon métier et qui lui amène des euros pour que l'autre réalise le rêve de sa vie. Ensuite, quand vous êtes dans ce genre de société, vous faites appel

**Mais fondamentalement et c'est typique d'Auplata, il n'y a pas eu d'embrouille : quand vous regardez les comptes de cette entreprise, cet argent a été perdu dans des affaires : on a acheté des machines, une vingtaine de pelles, payé plus de 200 personnes.**

à des communicateurs. Si ce communicateur, de toute bonne foi, a en face de lui un passionné qui transmet sa passion, charme les gens, on en arrive à écrire des choses... qui relèvent de la passion. Ces communicateurs ne peuvent connaître en même temps l'agro-alimentaire et les mines d'or. Et ils ont en face d'eux une personne qui est en train de leur dresser un portrait idyllique et merveilleux de la Guyane et de la mine. Les gars qui ne sont pas des journalistes, pondent un texte. Mais fondamentalement et c'est typique d'Auplata, il n'y a pas eu d'embrouille : quand vous regardez les comptes de cette entreprise, cet argent a été perdu dans des affaires : on a acheté des machines, une vingtaine de pelles, payé plus de 200 personnes. Les fiches de paye étaient très intéressantes par rapport à ce qu'on donne aux gens en brousse. Ce n'est pas une société de flibustiers, cela a été une entreprise créée



sous la passion et on y a laissé faire un passionné, c'est tout.

**Le dernier rapport de la Drire à Dieu-Merci vient encore heurter le ton des communiqués boursiers. La Drire épingle des rejets dans le milieu naturel, des installations électriques vétustes, une étude d'impact pas rendue, un 4x4 sans freins pour transporter le personnel. Comme si on ne traitait pas les problèmes...**

C'est ce que je vous ai dit : on est parti trop vite. Il y a deux cas très distincts Yaou et Dieu-Merci. Dieu-Merci c'est la reprise de Sorim avec une installation faite à l'époque quelque peu de bric et broc et à une période, qui n'est plus celle d'aujourd'hui, où l'on fermait un peu les yeux sur ce qui était fait. Ce n'est pas pour autant que ça nous autorisait à dire, à la limite c'était accepté par les autres... L'erreur qu'on a faite c'est de vouloir reprendre trop vite. On aurait dû dire : ça ne va pas, on est quand même côtés en Bourse, il faut qu'on remette tout ça d'aplomb. Ça suppose un temps. De l'argent... qu'on avait. C'est un choix. C'était : ou on fait ça et pendant un certain temps, évidemment, on ne produit pas d'or pas puisqu'on change les armoires électriques, on remet aux normes les installations, on refait les

**Il y a deux cas très distincts :**

**Yaou et Dieu-Merci. Dieu-Merci c'est la reprise de Sorim avec une installation faite à l'époque quelque peu de bric et broc et à une période, qui n'est plus celle d'aujourd'hui, où l'on fermait un peu les yeux sur ce qui était fait.**

bassins. Mais si vous avez quelqu'un qui est passionné et que sa passion conduit à dire, moi ce que je veux c'est faire de l'or, non seulement vous n'arrangez pas vos problèmes, vous dégradez même vos relations avec l'administration, mais en plus vous ne fabriquez pas assez d'or puisque votre voiture marche mal, vous ne pouvez pas aller loin (...) Quand je suis arrivé chez Auplata, je me suis demandé : comment se fait-il qu'on n'ait pas su poser à plat tous ces problèmes ?

**Concrètement, qu'est-ce qui vous a sauté aux yeux en débarquant à Auplata ?**

J'ai vite vu qu'on était parti, comme je vous l'ai dit, dans la passion qui conduit dans le mur. Exemple, on fait une usine à Dorlin. Je dis d'accord mais je leur demande : quelle zone voulez-vous exploiter ? Dorlin c'est grand, pourquoi avez-vous

fait l'usine à cet endroit et pas ailleurs ? Dites-moi où se trouve la carrière ? Où est le dossier de l'étude technico-économique du gisement avec le plan, combien de volumes, combien d'or, combien de stériles ? On me répond : «on ne la pas fait». Je demande pourquoi ? «Parce que Dorlin c'est réputé» me répond-on, «c'est formidable : il y avait un monsieur Jean Béna qui a fait 800 kilos d'or.» Je leur dis : c'est parfait mais l'avez-vous vérifié ? C'était peut-être 400, 500 kilos ? Je n'en sais rien... Et êtes-vous sûr qu'il a exploité à l'endroit où vous voulez creuser ? Et à supposer que cela soit vrai, si vraiment ce monsieur a pris l'or à cet endroit, qu'est-ce qu'il reste ? A la suite de ça, je me suis dit : je suis tombé dans une maison où il n'y a pas de rigueur ni de démarche professionnelle. Il n'y a que de la passion. J'ai rapporté là-dessus, j'ai dit : il va falloir faire des coupes sombres, remettre des gars d'aplomb, redépenser de l'argent pour faire la remise en état, se séparer de personnes, penser à une nouvelle technologie car la gravimétrie pure c'est très difficile. C'est un peu, moi aussi, la passion qui me guide, mais une passion raisonnée, pas une folle passion.

**Propos recueillis par Frédéric Farine**



sous la passion et on y a laissé faire un passionné, c'est tout.

**Le dernier rapport de la Drire à Dieu-Merci vient encore heurter le ton des communiqués boursiers. La Drire épingle des rejets dans le milieu naturel, des installations électriques vétustes, une étude d'impact pas rendue, un 4x4 sans freins pour transporter le personnel. Comme si on ne traitait pas les problèmes...**

C'est ce que je vous ai dit : on est parti trop vite. Il y a deux cas très distincts Yaou et Dieu-Merci. Dieu-Merci c'est la reprise de Sorim avec une installation faite à l'époque quelque peu de bric et broc et à une période, qui n'est plus celle d'aujourd'hui, où l'on fermait un peu les yeux sur ce qui était fait. Ce n'est pas pour autant que ça nous autorisait à dire, à la limite c'était accepté par les autres... L'erreur qu'on a faite c'est de vouloir reprendre trop vite. On aurait dû dire : ça ne va pas, on est quand même côtés en Bourse, il faut qu'on remette tout ça d'aplomb. Ça suppose un temps. De l'argent... qu'on avait. C'est un choix. C'était : ou on fait ça et pendant un certain temps, évidemment, on ne produit pas d'or pas puisqu'on change les armoires électriques, on remet aux normes les installations, on refait les

**Il y a deux cas très distincts : Yaou et Dieu-Merci. Dieu-Merci c'est la reprise de Sorim avec une installation faite à l'époque quelque peu de bric et broc et à une période, qui n'est plus celle d'aujourd'hui, où l'on fermait un peu les yeux sur ce qui était fait.**

bassins. Mais si vous avez quelqu'un qui est passionné et que sa passion conduit à dire, moi ce que je veux c'est faire de l'or, non seulement vous n'arrangez pas vos problèmes, vous dégradez même vos relations avec l'administration, mais en plus vous ne fabriquez pas assez d'or puisque votre voiture marche mal, vous ne pouvez pas aller loin (...) Quand je suis arrivé chez Auplata, je me suis demandé : comment se fait-il qu'on n'ait pas su poser à plat tous ces problèmes ?

**Concrètement, qu'est-ce qui vous a sauté aux yeux en débarquant à Auplata ?**

J'ai vite vu qu'on était parti, comme je vous l'ai dit, dans la passion qui conduit dans le mur. Exemple, on fait une usine à Dorlin. Je dis d'accord mais je leur demande : quelle zone voulez-vous exploiter ? Dorlin c'est grand, pourquoi avez-vous

fait l'usine à cet endroit et pas ailleurs ? Dites-moi où se trouve la carrière ? Où est le dossier de l'étude technico-économique du gisement avec le plan, combien de volumes, combien d'or, combien de stériles ? On me répond : «on ne la pas fait». Je demande pourquoi ? «Parce que Dorlin c'est réputé» me répond-on, «c'est formidable : il y avait un monsieur Jean Béna qui a fait 800 kilos d'or.» Je leur dis : c'est parfait mais l'avez-vous vérifié ? C'était peut-être 400, 500 kilos ? Je n'en sais rien... Et êtes-vous sûr qu'il a exploité à l'endroit où vous voulez creuser ? Et à supposer que cela soit vrai, si vraiment ce monsieur a pris l'or à cet endroit, qu'est-ce qu'il reste ? A la suite de ça, je me suis dit : je suis tombé dans une maison où il n'y a pas de rigueur ni de démarche professionnelle. Il n'y a que de la passion. J'ai rapporté là-dessus, j'ai dit : il va falloir faire des coupes sombres, remettre des gars d'aplomb, redépenser de l'argent pour faire la remise en état, se séparer de personnes, penser à une nouvelle technologie car la gravimétrie pure c'est très difficile. C'est un peu, moi aussi, la passion qui me guide, mais une passion raisonnée, pas une folle passion.

**Propos recueillis par Frédéric Farine**